100° Audit
Commissariat aux comptes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ INSCRITE À LA COUR D'APPEL DE RENNES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE RENNES

T : 02 97 54 23 80

INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Pépinière d'entreprises
39 avenue Georges Pompidou
56800 Ploërmel

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS

AU 31 DECEMBRE 2024

INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Pépinière d'entreprises
39 avenue Georges Pompidou
56800 Ploërmel

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport financier ne nous a pas été communiqué. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vannes, le 24 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
CENT DEGRES AUDIT



Jean-Christophe ROCHUT
Commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences,marques	150	150		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres	3 560	1 622	1 937	
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	140 098		140 098	139 884
. Prêts	196 823	15 458	181 365	213 565
. Autres				
Total	**340 630**	**17 230**	**323 400**	**353 449**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	33 412		33 412	500
Valeurs mobilières de placement	240 000		240 000	240 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	471 821		471 821	437 385
Charges constatées d'avance				
Total	**745 233**		**745 233**	**677 885**
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 085 863	17 230	1 068 633	1 031 334

CABINET DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	658 256	647 255
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	-4 984	-4 984
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	364 053	354 233
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	32 527	9 819
Situation nette (sous-total)	1 049 851	1 006 324
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**1 049 851**	**1 006 324**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		5 000
Total		**5 000**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 732	2 532
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 817	5 963
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 233	11 488
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		28
Total	**18 782**	**20 010**
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 068 633	1 031 334

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	du 01/01/2023 au 31/12/2023	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	17 130	18,32	16 998	14,76	133	0,78
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
dont ventes de dons en nature						
- ventes de prestations de services						
dont parrainages						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subventions	68 303	73,04	65 897	57,21	2 405	3,65
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	1 343	1,44	30 267	26,28	-28 924	-95,56
Utilisations des fonds dédiés	5 000	5,35			5 000	######
Autres produits	1 737	1,86	2 019	1,75	-282	-13,95
Total	**93 513**	**100,00**	**115 181**	**100,00**	**-21 668**	**-18,81**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	32 786	35,06	46 282	40,18	-13 496	-29,16
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	499	0,53	296	0,26	203	68,56
Salaires	43 938	46,99	54 649	47,45	-10 710	-19,60
Cotisations sociales	8 151	8,72	10 231	8,88	-2 080	-20,33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	114	0,12			114	######
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges			7	0,01	-7	-100,00
Total	**85 489**	**91,42**	**111 464**	**96,77**	**-25 975**	**-23,30**
Résultat d'exploitation	**8 024**	**8,58**	**3 717**	**3,23**	**4 307**	**115,85**
PRODUITS FINANCIERS						
De participation			5 360	4,65	-5 360	-100,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'ac de l'actif immobilisé	214	0,23			214	######
Autres intérêts et produits assimilés	25 683	27,46			25 683	######
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	1 851	1,98	5 208	4,52	-3 356	-64,45
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	**27 748**	**29,67**	**10 567**	**9,17**	**17 181**	**162,59**
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	319	0,34	1 546	1,34	-1 227	-79,38
Intérêts et charges assimilées	1 075	1,15			1 075	######
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cesson de V.M.P.						
Total	**1 394**	**1,49**	**1 546**	**1,34**	**-152**	**-9,85**
Résultat financier	**26 354**	**28,18**	**9 021**	**7,83**	**17 333**	**192,10**

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	du 01/01/2023 au 31/12/2023	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**34 378**	**36,76**	**12 738**	**11,06**	**21 640**	**169,86**
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion			2 919	2,53	-2 919	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total			**2 919**	**2,53**	**-2 919**	**-100,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-2 919**	**-2,53**	**2 919**	**-100,00**
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	1 852	1,98			1 852	######
TOTAL DES PRODUITS	**121 261**		**125 749**		**-4 487**	**-3,57**
TOTAL DES CHARGES	**88 734**		**115 929**		**-27 195**	**-23,46**
EXCEDENT OU DEFICIT	**32 527**	**34,78**	**9 819**	**8,53**	**22 708**	**231,25**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	1 982				1 982	######
Bénévolat	53 700				53 700	######
Total	**55 682**				**55 682**	**######**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	1 982				1 982	######
Prestation en nature						
Personnel bénévole	53 700				53 700	######
Total	**55 682**				**55 682**	**######**

CABINET DEGRES AUDIT
Compagnie de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :
Déceler et favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, la reprise ou au développement de TPE ou PME.

Activités ou missions :
Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement, un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets assurés gracieusement.

Moyens mis en oeuvre :
Constitution d'un fonds d'intervention en faveur des porteurs de projets.
Mobilisation d'agents économiques pour accompagner les porteurs de projets.
Regroupement de toutes les personnes motivées pour apporter leur concours.
Instauration de liens réguliers de concertation avec les structures du développement local.

Effectifs : 1.49 ETP

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée : 12 mois

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
10 rue Alfred Kastler
Pôle 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				x
des titres de participation				x
des autres titres immobilisés et titres de placement				x
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				x
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				x
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire (L) ou du mode dégressif (D).

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	L	3 et 4 ans				

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée : 12 mois

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : NA

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		

Frais de développement : NA

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de développement		

Fonds commercial : NA

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150			150
Immobilisations corporelles	1 508	2 052		3 560
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières	370 440	76 514	110 033	336 921
Total	**372 098**	**78 566**	**110 033**	**340 630**

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150			150
Immobilisations corporelles	1 508	114		1 622
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières	16 991	319	1 852	15 458
Total	**18 649**	**433**	**1 852**	**17 230**

Créances représentées par des effets de commerce : Non recensé

Usagers	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	196 823	196 823	
Actif circulant et charges constatées d'avance	33 412	33 412	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan : 33412

Participations et créances rattachées	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	
Autres créances	33 412
Disponibilités	

Charges constatées d'avance :

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Etat des prêts décaissés au 31/12/2024 :

Situation au 01/01/2024 : 230 556 €
Nouveaux prêts : 78 003 €
Remboursements : - 111 737 €
Situation au 31/12/2024 : 196 823 €

Etat des provisions pour dépréciation des prêts :

Provisions au 01/01/2024 : 6 598 €
Dotations de l'exercice : 1 851 €
Reprises de l'exercice : - 319 €
Provisions au 31/12/2024 : 8 130 €

Répartition de la trésorerie :

Au 31/12/2024, la trésorerie se décompose selon la méthode préférentielle préconisée par la norme Initiative France :
Trésorerie sur prêts :
Trésorerie de fonctionnement :

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée : 12 mois

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		9 819

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	9 819	
Total des affectations	9 819	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	647 255	11 000		658 256
Fonds propres avec droit de reprise	-4 984			-4 984
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	354 233	9 819		364 053
Résultat de l'exercice	9 819	32 527	9 819	32 527
Situation nette	1 006 324	53 346	9 819	1 049 851
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	**1 006 324**	**53 346**	**9 819**	**1 049 851**

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
17 rue Alfred Kastler
PIES 2
56337 VANNES cedex 9705
Tél : 02 97 54 23 80

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Total				

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
10 rue Alfred Kastler
Pass 2
56037 VANNES cedex 3705
Tel : 06 97 54 23 60

ASSUP INITIATIVE PAYS DE PLOERMEL

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée : 12 mois

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme				
- sur octroi de subvention d'investissement				
- autres				
Réserves pour projet de l'entité				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations				
Relatives aux stocks				
Relatives aux autres éléments d'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-value réinvestie				
Autres provisions réglementées				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux usagers				
Provisions pour risques d'emploi				
Provision pour amendes et pénalités				
Provisions pour charges sur legs et donations				
Provision pour grosses réparations				
Autres provisions risques et charges				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières	16 991	319	1 851	15 458
Sur stocks et en cours				
Sur cptes usagers et cptes rattachés				
Autres dépréciations				
Total (4)	**16 991**	**319**	**1 851**	**15 458**
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	**16 991**	**319**	**1 851**	**15 458**

Dont dotations et reprises :		
- d'exploitation		
- financières	319	1 851
- exceptionnelles		

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
Université Fr. Initiative	5 000		5 000				
Sous-total	5 000		5 000				
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	5 000		5 000				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 732	2 732		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	8 817	8 817		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 233	7 233		
Produits constatés d'avance				
Total :	**18 782**	**18 782**		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan 8041

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	2 732
Dettes fiscales et sociales	5 309
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
16 rue Alexis Le Roux
PIES 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 60

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	17 130	16 998	20,05	20,02
Subventions d'exploitation	68 303	65 897	79,95	77,60
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources		2 019		2,38
Total	85 433	84 914	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Bénévoles intervenant pour l'association	895 heures de présence, aux comités, dédiées aux support de parrainage, et autres réunions. valorisation décidée à 60 € / heure par le Conseil d'administration de l'association
Contribution en nature	loyer des locaux non appelés (mise à disposition à titre gracieux)

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

SEFI PEDRES AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Membre du Réseau Aix Comptes
10 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56007 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 28 80

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	2 858	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	2 858	

CAbinet DEGRES AUDIT
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux Comptes
13 rue Samuel Hastler
CS 2
56007 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus : Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
Garanties, cautions obtenues.....
Autorisation de découvert .....
Autres engagements .....

Engagements donnés : Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements .....

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies				
Régimes additifs en droits				
Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

SOCIETE REGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
Membre du réseau Fred Kastler
21ES 2
56007 VANNES cedex 9705
Tél : 02 97 54 23 80